

Aux parents d'élèves de l'école JB Corot
élémentaire et maternelle

Igny, le 25 juin 2010

Madame, Monsieur,

Vous avez sûrement découvert dans l'édition du Parisien de mardi ou dans le Républicain de jeudi un article de presse à propos de l'école où est scolarisé votre enfant. Au travers de ces articles la municipalité est violemment mise en cause et accusée de laisser cette école à l'abandon par l'AAPE, association de parents d'élèves de l'école JB Corot élémentaire. C'est pourquoi, je m'adresse à vous aujourd'hui, car l'argumentation développée et les éléments présentés sont approximatifs, tendancieux et même mensongers parfois. Vous trouverez donc dans cette lettre et dans le dossier qui y est joint, les éléments et faits objectifs concernant l'état de l'école et les multiples interventions de la municipalité dans ses locaux.

D'emblée, disons-le cette école est ancienne mais en aucun cas elle n'est insalubre ou dangereuse pour les enfants. Par contre elle doit faire l'objet de travaux de rénovation et d'entretien. Elle a d'ailleurs déjà fait l'objet d'interventions importantes de la part des services de la Mairie ou d'entreprises extérieures pour rester en conformité avec les normes et règles de sécurité des établissements recevant du public. Pourtant tous les éléments concernant les travaux font l'objet de discussions en conseil d'école de manière régulière.

C'est donc au dernier conseil d'école de JB Corot élémentaire (le 17 juin) que les éléments développés dans la presse, photos à l'appui, ont été présentés à Catherine Beautems, élue en charge des questions scolaires. L'élue avait des réponses à apporter aux questions sur les travaux et la sécurité dans l'école, comme elle l'a fait lors du conseil d'école de JB Corot maternelle. Mais les représentants de l'association de parents d'élèves ont refusé le dialogue et ont organisé ensuite les sorties dans la presse.

Cette attitude est dommageable car de meilleures dispositions d'esprit de la part de cette association auraient permis de lever nombre de doutes et d'interrogations sur les éléments avancés. Cela aurait aussi permis de ne pas semer l'inquiétude auprès des parents d'élèves de cette école, surtout quand les travaux demandés sont déjà réalisés ou budgétés. Nous n'avons donc pas besoin de ce mauvais procès qui nous a été fait. Et soyez sûrs que la ville n'a jamais eu besoin d'une telle pression pour assurer toute intervention utile et nécessaire à la sécurité des bâtiments accueillant des enfants. Oui, la municipalité est pleinement consciente de la situation de cette école. Nous avons préparé les travaux et interventions diverses et nous comptons bien tenir nos engagements et le calendrier d'intervention tels que nous les avons fixés.

En premier lieu, vous trouverez donc dans le dossier ci-après, le rapport de la commission de sécurité qui a donné son aval pour l'ouverture de l'école avec quelques recommandations comme compléter le système incendie, ce qui a été fait. Une seconde alarme, non réclamée par la commission, a même été installée pour plus de sécurité sur recommandation des services techniques de la ville. Cette école est donc ouverte en toute légalité.

La présentation qui vous a été faite dans la presse laisse presque entrevoir une école où l'eau dégouline des plafonds sur des fils électriques mis à nu, flottant au dessus de la tête de vos enfants, « à portée de main des élèves », dans un crépitement d'étincelles. C'est évidemment une caricature et une présentation mensongère de la situation. Oui, nous avons des problèmes de fuite dans le toit et des infiltrations. Une intervention lourde a d'ailleurs eu lieu à l'automne dernier pour apporter de nettes améliorations à l'étanchéité du toit. Des travaux complémentaires sont prévus et budgétés qui doivent régler la situation définitivement. Il n'y a en tout cas aucun risque d'incidents électriques avec des fils à nu sur lesquels de l'eau coulerait. Nous rencontrons par contre d'autres types de problèmes électriques puisque le courant disjoncte régulièrement. Nous reconnaissons que cela est inconfortable mais tenons à préciser qu'une installation qui disjoncte est plutôt un gage de sécurité. Pour y remédier, les services ont lancé il y a plusieurs semaines un marché public pour qu'une entreprise intervienne afin de vérifier l'ensemble des installations et remédier au problème.

Ensuite, les fuites d'eau et infiltrations auraient provoqué la chute d'une dalle du plafond à la suite de fortes pluies, il y a une semaine. C'est totalement faux. Lors d'une visite dans les combles pour constater les problèmes et préparer les interventions à venir, un agent a cassé une dalle du plafond. Cette dalle a été remplacée immédiatement par une plaque vissée (sans aucun risque de chute) en attendant d'être changée.

Enfin, l'association a présenté au conseil d'école et transmis à la presse une série de photos censées représenter les points noirs de l'école, visant à montrer son insalubrité.

Plusieurs des photos produites le sont évidemment de mauvaise foi. Un certain nombre de problèmes (fenêtres fendues, robinets à changer...) ont été signalés par la directrice de l'école au directeur des services techniques lors d'une visite le 28 mai. Nombre de ces problèmes étaient réglés par les agents des services techniques, le 9 juin, soit 12 jours après ! Comment le conseil d'école qui s'est tenu le 17 juin pouvait-il l'ignorer ? Cela n'a pas empêché la transmission de photos et d'informations erronées à la presse. Dans le dossier, vous trouverez donc le détail exact des interventions des services de la ville (date de signalement, date d'intervention, détail de l'intervention...), photos à l'appui.

Concernant d'autres photos produites, identifiées également lors de la visite du 28 mai, les travaux étaient programmés. L'élue au conseil d'école disposait d'ailleurs des éléments d'information pour éclairer le conseil mais n'a pas pu les présenter. D'autres travaux jugés moins urgents ont été reportés mais sont programmés. Nous produisons donc à votre attention dans le dossier le document de travail des services techniques qui en atteste.

Même les enfants se seraient plaints nous indique l'association. Nous sommes très surpris de cela et pour dire plus très circonspect car lors des commissions travaux et autres du Conseil Municipal des Enfants aucun enfant de JB Corot n'a relayé de tels propos... et pourtant ils n'ont effectivement pas la langue dans leur poche.

En conclusion, nous dénonçons avec la plus grande fermeté la méthode et le procédé employés par une association de parents d'élèves dans cette histoire. Nous dénonçons un réquisitoire à charge, fondé sur des éléments produits de mauvaise foi. Et nous considérons que le débat sur la sécurité des enfants mérite mieux qu'une bataille médiatique. Cela demande courage et responsabilité. C'est ce que nous faisons. C'est ce que nous demandons à l'association concernée.

Cela ne nous empêchera pas de continuer à œuvrer aux côtés de tous les acteurs de l'école publique, ce que nous avons vraiment à cœur, au travers de la caisse des écoles, par les interventions sportives, culturelles, par la mise à disposition d'équipements publics de qualité (nouveau gymnase), de matériel, de moyens de transport, de moyens humains... Nous ne regrettons évidemment pas d'avoir mis en place cette année les cycles d'apprentissage de la natation dont ont bénéficié vos enfants. Nous ne regrettons pas non plus les interventions réclamées en urgence et exécutées en des temps records, par les services de la ville, pour que la fresque que vous pouvez admirer dans le préau puisse être réalisée. Nous pensons simplement que cela aurait aussi pu être salué en cette fin d'année scolaire. Je salue par conséquent le travail des services et je remercie chaque agent de la ville qui a permis par son travail que tout cela soit possible.

La municipalité reste ouverte au dialogue tout comme la porte de mon bureau l'est et l'a toujours été, à tous les représentants de parents d'élèves qui souhaitent continuer à avoir un dialogue ouvert, constructif et transparent avec la municipalité. Je n'ai à ce jour toujours pas reçu de demande en ce sens, de la part de l'association concernée.

Il reste dans cette histoire que nous sommes extrêmement surpris et inquiets en terme de sécurité pour cet établissement, quand des éléments étrangers à l'école (fussent-ils des parents) s'accordent le droit d'organiser un véritable petit safari photo, dans un établissement public accueillant des enfants. Nous comptons bien tirer cela au clair.

Je reste avec toute l'équipe municipale, à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Françoise RIBIERE
Maire d'Igny
Première Vice Présidente de la CAPS